## Barthélemy, évêque de Laon, moine cistercien de Foigny

Relation de l'exhumation de l'évêque Barthélemy, en 1793 d'après le récit qui a été fait le 10 janvier 1856 à M. Demarsy, procureur impérial à Vervins et à M. l'abbé Joseph Tourneux, l'un des directeurs du collège de cette ville par M. Simon Lefèvre, demeurant à Luzoir, témoin de l'exhumation

En 1793, ou environ, j'habitais la Cense Itasse, commune de Luzoir, ou du moins, j'y travaillais habituellement. Il y avait souvent des missionnaires qui y venaient dire la messe, parce que ce lieu était isolé et qu'on pouvait compter sur la discrétion du propriétaire, M. Lhotte, qui, du reste, fut arrêté et faillit être exécuté pour avoir reçu des prêtres chez lui.

Un jour, M. Amy, ancien curé de Marcy près Marle, missionnaire apostolique de M' de Sabran, vint me trouver; il avait pris le nom de Déjardin pour n'être pas reconnu, il était accompagné de l'abbé Terrien, ancien curé de Tavaux. Nous avons été ensemble à Foigny où se trouvaient en outre trois témoins qui étaient 1° Joseph Drubigny, dit grand cousin (mort il y a 2 ou 3 ans à Effry), 2° Pierre Joseph Bertin instituteur à Etréaupont (où il est mort il y a environ 15 ans) et 3° Tachet instituteur à Effry grand ami du S' Bernier propriétaire de l'abbaye. Nous étions donc sept.

Je ne sais ce que veut dire le S' dénommé Fin : il ne se trouvait là d'autres personnes que celles que je viens de citer.

Nous étions tous réunis dans l'ancienne église de l'abbaye. Dans le courant de l'après-midi, vers 2 à 3 heures. L'église n'était pas encore démolie du tout. Les deux missionnaires étaient chargés par M<sup>r</sup> de Sabran d'exhumer le corps de Barthélemy, pour empêcher sa profanation.

Le tombeau était vis-à-vis le maître-autel, du côté de l'évangile. La pierre bleue qui est maintenant dans la chapelle du bien-heureux Alexandre et qui est bien celle de Barthélemy, avait déjà été otée. Le cercueil était presque à fleur de pavé et tout à fait au dessous de la pierre bleue dont s'agit et fixé avec des fiches de fer. Nous avons eu beaucoup de peine à soulever le couvercle. Nous avons trouvé alors l'évêque avec tous ses ornemens : il était bien entier, sauf le crâne qui était affaissé. Les brodequins étaient encore entiers. il y avait un beau galon d'or sur la poitrine. il y avait au dessus de la tête une plaque en métal argenté d'environ un pied carré sur laquelle il y avait une inscription indiquant le nom de Barthélemy et la date de l'inhumation. Cette plaque passait par dessus la tête

et était appuyée et même un peu incrustée par les bords sur la pierre du cercueil.

Dès qu'on a touché au corps, tout est tombé en poussière, ainsi que les ornemens, excepté le galon et les brodequins qui étaient lacés et montaient plus haut que la cheville. Ils étaient faits comme maintenant et avaient une bande de cuir au dessous des lacets; les bouts étaient ronds et larges. Dès qu'on les a retirés, les coutures se sont défaites. Il n'y avait rien du tout sur la tête. Je ne me rappelle pas qu'il y avait une crosse ou un anneau dans le tombeau.

Nous n'avons touché à rien, sauf à la pierre du tombeau ; ce sont les deux prêtres qui ont, avec leurs mains, ramassé tous les os, et les ont mis dans une petite caisse préparée à l'avance. Ils y ont mis en même temps les débris des ornements, des brodequins et la plaque.

Le corps était placé sur un lit de charbon pilé qu'on a laissé dedans.

Par dévotion, l'abbé Terrien s'est couché dans le tombeau sur le lit de charbon; à ce moment, comme nous étions des jeunes gens (j'avais 17 ou 18 ans), nous avions eu l'envie de nous amuser à recouvrir le tombeau avec le couvercle et à l'enfermer dedans; mais nous n'en avons rien fait.

C'était l'abbé Amy qui écrivait le procès verbal à mesure qu'on procédait à l'exhumation.

On a été placer ensuite la petite caisse sur l'autel du bienheureux Alexandre. Nous avons tous signé le procès verbal et nous nous sommes en allés. Nous ne savons pas ce qu'on a fait plus tard.

Seulement, par les rapports qui m'ont été faits, il parait qu'on a déposé la caisse chez M. Tachet. On m'a assuré qu'une caisse plus petite que celle dont s'agit et remplie d'os, était déposée dans la sacristie de l'église d'Effry : il est probable que ce sont les restes de Barthélemy : c'est l'opinion du curé.

On a dit cependant que Tachet, avant de quitter Effry pour aller à Mondrepuis, avait fait enterrer les restes de Barthélemy dans la fosse d'un nommé Drubigny (beau-père de Drubigny dit grand cousin) mais je ne sais si c'est exact.

Tachet est mort, ainsi que tous les témoins de l'exhumation, sauf moi qui suis le dernier.

Si un nommé Fin a dit qu'il avait été présent à l'exhumation, c'est probablement lui qui aura été employé à enlever la pierre bleue, mais il n'était pas présent à l'exhumation.

Je reconnais que ce qui précède est exact. Le dix janvier 1856.

Signé Simon Lefèvre

M. Simon Lefèvre, prop<sup>re</sup> à Luzoir et père du curé actuel de Puisieux, est âgé actuellement de 80 ans et 4 jours.



« Dessin de la pierre tombale de Barthélemy à Foigny » dans Édouard Fleury, Antiquités et monuments du département de l'Aisne, Paris, 1882, t. IV, p. 72. (Cliché J.-L. Girard.)

Pendant la Révolution, à la demande de leur évêque, deux prêtres réfractaires ouvrent le tombeau d'un prélat mort depuis plus de six cents ans, recueillent ses restes et prennent soin de sa pierre tombale. Il doit s'agir d'un personnage important pour que ces deux prêtres et leurs assistants prennent autant de risques pendant cette période troublée. Oui était donc cet homme ?

Barthélemy était issu de la famille de Roucy. Dans la première moitié du XIe siècle, sous le régime de Henri Ier, le seigneur de Roucy s'appelait Hilduin des Arcis et de Raméru. Il appartenait à la famille de Montdidier et devint comte de Roucy par son mariage avec Ade, descendante d'Albérade, la fille de Louis IV d'Outremer, et du normand Ratgenold, le premier comte de Roucy. Ade et Hilduin eurent trois fils : Ebles, qui succéda à son père à Roucy, André, qui devint comte de Raméru, et Hugues. Ade donna aussi à Hilduin sept filles. L'aînée, Félicie, s'unit au roi Sanche d'Aragon, Alix à Rotrou, comte du Perche, Marguerite à Hugues, comte de Clermont, Ermentrude à Thibaut, comte de Risnel, Ade à Godefroy de Guise puis à Gautier d'Ath de Nivelles et enfin à Thierry d'Avesnes, avec lequel elle rebâtit l'abbaye de Liessies près de laquelle elle se retira après la mort de ce troisième mari, et Béatrix à Arnould de Vuaren. La cadette. Adélaïde, souvent surnommée Ade comme sa mère et sa sœur, s'unit à Falcon (ou Foulque) de Joux (ou de Jur, ou de Vir), seigneur bourguignon de Serre et de Joux<sup>1</sup>.

<sup>1.</sup> Comté de Roucy, document de J.A. Périère, 1957.

De ce mariage bourguignon naquirent Ebles, Ermentrude, quatre autres filles et Barthélemy, qui vint au monde aux environs de 1080. Son père disparut alors qu'il était très jeune, et c'est à Neufchâtel que son oncle Ebles II, comte de Roucy, l'éleva. Cet oncle était un homme dur. Jeune, il était allé guerroyer contre les Maures, en Espagne, aux côtés du roi Sanche, son beau-frère. Revenu à Roucy, il affrontait sans cesse ses voisins, détruisit plusieurs maisons religieuses ou églises de son comté, détroussait les pèlerins, égorgea la quasi-totalité des habitants du village de Glennes...

Élevé par cet oncle, Barthélemy aurait pu embrasser la carrière des armes. Mais, peut-être peu doué pour manier l'épée ou par calcul politique de son oncle, il fut confié, vers 1095, à son grand-oncle Manassès, le frère utérin de la comtesse Ade.

Manassès II de Châtillon était archevêque de Reims. Il prit en charge l'éducation de Barthélemy, qu'il confia aux chanoines qui l'entouraient. Dès lors, Barthélemy fréquenta un milieu différent de celui de son enfance. Il fut guidé et initié dans la vie par ce grand-oncle qui en fit, en 1102, le trésorier du chapitre. À ce titre, il avait la garde des objets précieux, des châsses et des reliques. Il était aussi le « seigneur du parvis », y commandait la police, jugeait et punissait les délits qui s'y commettaient.

Manassès II, cousin du pape régnant Urbain II, était à la tête d'un archevêché qui comptait douze sièges épiscopaux. Il exerçait une autorité réelle sur ses suffragants et, pour cela, avait besoin de conseillers et de secrétaires qui formaient autour de lui une cour. Barthélemy était au nombre de ces fidèles. De 1100 à 1106, il signa avec d'autres clercs plusieurs chartes².

En 1106, Manassès II résigna son archiépiscopat et se retira comme chanoine régulier de Saint-Denis de Reims. C'est le prévôt du chapitre, Raoul le Verd, qui devint archevêque. Barthélemy faisait partie de l'entourage de Raoul ; dans le même temps, il fut nommé trésorier du chapitre de Saint-Quentin grâce à l'influence d'Adèle de Vermandois, la veuve de Hugues le Grand<sup>3</sup>.

En 1112, il avait environ trente ans ; ses origines, sa formation l'avaient parfaitement préparé à assumer des responsabilités épiscopales.

En 1100, Enguerrand, archidiacre de Soissons, avait été élu au siège épiscopal de Laon. Cet homme courageux - il avait participé à la première croisade - mourut en 1104. Après deux années de vacance du siège, Gaudri devint évêque. Cet ancien chancelier du roi d'Angleterre semble ne pas avoir été un modèle de vertu. Il alla même jusqu'à faire assassiner Gérard de Quierzy dans la cathédrale.

<sup>2.</sup> Les chartes en faveur de l'abbaye de Saint-Denis de Reims et pour l'érection du prieuré de Sainte-Waubourg, signées par Barthélemy, sont reproduites par A. de Forival dans Étude historique sur le XII<sup>e</sup> siècle, Barthélemy de Vir, évêque de Laon, Paris, Librairie archéologique de Didron, 1877.

<sup>3.</sup> Quentin de La Fons, *Histoire particulière de l'église de Saint-Quentin*, publié par Charles Gomart, 1854, p. 10-11.

Ce personnage, mauvais prélat, était également mauvais gestionnaire ; or, pendant un de ses voyages en Angleterre, ses secrétaires accordèrent, contre argent, une charte aux bourgeois de Laon. Obligé dans un premier temps d'accepter cette charte, Gaudri revint sur la parole donnée et l'abolit le Jeudi saint 1112. Le peuple se révolta violemment et tua Gaudri dans son palais. Une partie de la ville fut incendiée, la cathédrale et les maisons des chanoines brûlèrent. Les révoltés s'en prirent également à la « grosse tour », symbole du pouvoir royal dont dépendaient les fiefs avoisinants.

Le roi Louis VI réprima durement la révolte. Il interdit l'élection d'un nouvel évêque et, d'autorité, nomma Hugues, doyen d'Orléans, au siège épiscopal de Laon. Hugues, sacré en août 1112, décéda quelques mois plus tard. Au début de 1113, Louis VI autorisa l'élection d'un nouvel évêque par le chapitre. Barthélemy fut élu grâce au soutien du doyen de ce chapitre, Anselme. Ce choix fut rapidement entériné par le roi et le pape Pascal II. Barthélemy fut sacré évêque de Laon dans la ville métropolitaine de Reims, un dimanche du temps pascal 1113. Raoul le Verd reçut son serment en présence du roi.

Le diocèse de Laon avait donc un nouvel évêque, le quarante-quatrième<sup>4</sup>. Celui-ci héritait d'une situation délicate : Laon n'était plus que ruines ; la population y était réduite car nombre d'habitants hésitaient à y revenir, gardant en eux le souvenir des événements de l'année précédente. Les biens du chapitre avaient été saccagés. La cathédrale, consacrée à la Vierge Marie – où saint Remi, sainte Clotilde, sainte Geneviève... avaient prié – avait été outragée. Ses murs étaient calcinés, les précieux objets du culte avaient disparu.

Maximilien Melleville a écrit de Barthélemy : « Il rebâtit la cathédrale<sup>5</sup>. » En réalité, Barthélemy restaura l'édifice carolingien de l'évêque Gerfrid, même s'il dut pour cela en abattre une partie et engager de gros travaux. Pour les financer, il disposait de l'argent recueilli, avant son élection, par la quête organisée par le doyen Anselme dans plusieurs villes françaises : sept chanoines et six laïcs, partis en juin 1112 avec une châsse reliquaire, revinrent en septembre de la même année. Néanmoins, l'argent recueilli n'était pas suffisant pour financer la restauration de l'édifice. Barthélemy, après son installation, prit la décision d'une quête semblable en Angleterre. Il le fit sur les conseils d'Anselme qui avait vu, du temps de l'évêque Gaudri, de nombreux dignitaires anglais prier Notre-Dame de Laon. Neuf Laonnois, dont trois prêtres, se rendirent outre-Manche de mars à septembre 1113 et en revinrent avec des vases précieux, de riches étoffes et ornements et cent vingt marcs d'argent<sup>6</sup>. Les travaux engagés pouvaient continuer.

Le chœur de la cathédrale fut dédicacé le 6 septembre 1114. La cérémonie fut concélébrée par Raoul le Verd et Barthélemy, assistés de plusieurs évêques.

<sup>4.</sup> Propre du diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin, qui fête Barthélemy le 10 septembre, aux côtés de Génébaud, le premier évêque de Laon, et de Canoëld, le sixième.

<sup>5.</sup> Maximilien Melleville, Dictionnaire historique du département de l'Aisne, 1865. Liste des évêques de Laon.

<sup>6.</sup> Suzanne Martinet, « Le voyage des Laonnois en Angleterre en 1113 », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. IX, 1963, p. 81-92.

Dans cette première entreprise, Barthélemy bénéficia de l'expérience d'Anselme, qui prit l'initiative de la première quête et suggéra la seconde. Cet homme sage et lettré – il était certainement le plus grand esprit de son temps – dirigeait l'école de Laon. Il était surnommé « le docteur des docteurs ». Il enseignait la philosophie et la théologie ; son frère, Raoul, enseignait la rhétorique, la grammaire, la musique et la dialectique. Anselme et Raoul eurent pour disciples Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Porée, Geoffroy, archevêque de Rouen, Matthieu, évêque d'Albano, cardinal légat du pape et Guillaume de Corbeil, archevêque de Cantorbéry. Lorsque Anselme disparut, en juillet 1117, Barthélemy confia à Raoul le soin de diriger l'école de Laon.

Mais ce n'est pas à l'auteur de la restauration de la cathédrale de Laon que pense l'évêque en exil, Monseigneur de Sabran, lorsqu'il demande aux prêtres Amy et Terrien de prendre, avec leurs assistants, d'aussi grands risques. C'est à celui qui, au XII<sup>e</sup> siècle, contribua au développement économique de la Thiérache, partie du diocèse de Laon, en y favorisant la fondation d'abbayes. À celui qui fut, avec saint Norbert, à l'origine de l'ordre des prémontrés. À celui qui rétablit le calme et la prospérité à Laon en y favorisant « l'Institution de paix ». À celui qui finit sa vie pieusement, sous l'habit cistercien, à Foigny, que saint Bernard et lui avaient fondé. Barthélemy de Joux est celui-là.

Peu de temps après son élection au siège épiscopal, Barthélemy constata le désordre régnant dans son diocèse. Les seigneurs y étaient le plus souvent occupés à se battre les uns contre les autres. Le plus terrible d'entre eux était sans doute Thomas de Marle. Torturant et tuant ses rivaux, dépouillant les pèlerins, pillant les églises, il n'hésita pas à faire assassiner l'archidiacre Gautier.

La mort de ce proche obligea Barthélemy à agir. Au concile de Beauvais, qui s'ouvrit le 6 décembre 1114, il fit excommunier Thomas de Marle. Le concile interdit à celui-ci de porter l'épée et fit obligation au roi Louis VI de prendre la tête d'une croisade contre l'excommunié, sous peine d'interdit. Au début du carême 1115, Louis VI entreprit le siège du château de Crécy, qui fut pris au deuxième assaut. Il reçut également la reddition de la forteresse du Nouvion, obligeant ainsi Thomas à traiter et à se soumettre.

Les conciles, nombreux à cette époque, servaient à régler de tels différends. Ainsi, après l'ouverture du concile de Reims, le 20 octobre 1119, par Calixte II, le roi de France demanda justice dans une affaire qui l'opposait au roi d'Angleterre; le pape excommunia l'empereur d'Allemagne, Henri, qu'il venait de rencontrer. Mais le but principal des conciles était de définir les règles de vie au sein de la chrétienté et, en premier lieu, au sein de l'Église.

Le concile de Reims devait condamner la simonie, les investitures laïques, les usurpations d'églises, le mariage des clercs, l'hérédité des bénéfices, la vénalité des sacrements... Bref, le but principal du concile était le renouveau moral de l'Église. Certes, il y avait beaucoup à faire. Calixte II était en lutte contre Grégoire VIII, antipape élu par la faction de l'Église favorable à l'empereur d'Allemagne. Mais, si elle était divisée, l'Église était aussi en pleine transformation, en pleine reconstruction, entraînée par l'ordre monastique. Les ordres régu-

liers se réformaient, de nouveaux ordres se créaient. Un homme, Bernard de Clairvaux, était particulièrement actif dans ce mouvement.

Barthélemy allait participer à cet élan. Il rencontra sur le chemin de Reims trois hommes pauvres, vêtus de peaux de mouton ; il prit avec lui Norbert et ses compagnons. Après le concile, le pape Calixte II rendit visite à Barthélemy et confirma les biens de l'église de Laon. À sa demande, il réduisit les pouvoirs judiciaires de l'évêque.

Barthélemy lui présenta Norbert ; celui-ci était un gentilhomme, fils du comte de Xanten sur le Rhin, qui avait été chapelain à la cour d'Aix. La vie antérieure de Norbert n'était pas exempte de reproches, mais il avait choisi de donner ses biens aux pauvres avant de partir sur les routes avec ses compagnons. Déjà, le pape Gélase II lui avait donné l'autorisation de porter l'Évangile aux populations. Norbert voulait faire plus. Calixte II le confia à Barthélemy et donna autorité à celui-ci sur Norbert.

Norbert voulait fonder une communauté et Barthélemy lui présenta plusieurs sites du diocèse propices à une telle entreprise, dont celui de Foigny et celui de Thenailles<sup>7</sup>. C'est à Prémontré que Norbert choisit de s'installer. Barthélemy obtint de l'abbaye de Saint-Vincent la terre nécessaire à la nouvelle fondation<sup>8</sup>.

En 1121, il remit aux premiers moines l'habit blanc et, bientôt, sept élèves de l'école de Laon, originaires de Lorraine, se joignirent à la communauté. Norbert adopta la règle de saint Augustin, qu'il modifia dans le sens de la prédication. Il admit aussi la filiation de « moines à secourir », c'est-à-dire d'hommes ne vivant pas au sein de la communauté, mais toujours prêts à aider celle-ci. Barthélemy concéda un alleu<sup>9</sup> à la toute jeune abbaye pour lui permettre de financer la construction de l'église abbatiale, encourageant ainsi de nombreux seigneurs à faire des dons à la première maison des prémontrés. En 1122, Cuissy, où existait déjà une communauté d'ermites 10, puis Saint-Martin en 1124, Thenailles en 1130, Clairfontaine en 1131 sont parmi les premières fondations du nouvel ordre. Les nouvelles implantations montrent le dynamisme des prémontrés, protégés par Barthélemy. Quant à Norbert, il quitta rapidement Prémontré pour sillonner l'Allemagne, la Lorraine, le Hainaut... Il effectua un court séjour dans le Laonnois, en 1124, avant de devenir archevêque de Magdebourg en 1125. Il décéda en 1134, laissant un ordre monastique qui devint rapidement l'un des plus puissants de la chrétienté.

L'action de Barthélemy en faveur des ordres monastiques ne s'arrêta pas à cette protection accordée à Norbert et à l'ordre naissant des prémontrés. Sans

<sup>7.</sup> Armand Valissant, Histoire de Prémontré, Laon, Imprimerie H. Jacob, 1876.

<sup>8.</sup> A. Dufour-Malbezin, Les actes des évêques de Laon, n° 93, cité par J.-C. Malsy, Dictionnaire des noms de lieu du département de l'Aisne, t. II, p. 333. La charte pour l'achat de Prémontré par Barthélemy à Sifroy, abbé de Saint-Vincent, est citée par A. de Forival dans Étude historique..., op. cit.

<sup>9.</sup> A Dufour-Malbezin, Les actes des évêques de Laon, n° 94, cité par J.-C. Malsy, op. cit., p. 334.

<sup>10.</sup> Martine Plouvier, « Histoire et architecture de l'abbaye de Cuissy », Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, t. XXI, 1975-1976, p. 68-88.

doute lors d'un concile, il avait rencontré Bernard de Clairvaux, le futur saint Bernard. Mis à la tête de Clairvaux par Etienne Harding, Bernard entreprit de développer l'ordre cistercien. Après avoir fondé Trois-Fontaines et Fontenay, il accepta de Barthélemy la terre de Foigny. Celle-ci appartenait à l'abbaye de Saint-Michel, qui ne la mettait pas en valeur, et Barthélemy l'avait proposée sans succès à Norbert.

Le 21 juillet 1121, Rainald (ou Renaud) arriva à Foigny avec quelques compagnons. Les douze religieux, venus de Clairvaux, s'installèrent, sans doute de manière précaire, près du Ton. Ils durent bientôt quitter le lieu de cette première implantation et en choisir un plus élevé, moins sujet aux caprices de la rivière.

Les terres alentour furent mises en valeur par le travail des moines qui entreprirent aussi la construction de l'église abbatiale et des bâtiments conventuels. Le nombre des moines s'accrut. Amédée Piette écrit : « Dès la première année, Renaud se vit à la tête de plus de cent religieux " ». Cette croissance rapide de la nouvelle communauté fut rendue possible par les dons et libéralités qu'elle recevait de Barthélemy et des seigneurs religieux et laïcs désireux de voir cette région mise en valeur. Les travaux de construction prirent rapidement forme et, le 11 novembre 1124, Bernard et Barthélemy consacrèrent le chœur de l'église Notre-Dame de Foigny.

C'est ici que se situe la charmante légende du « miracle des mouches » :

D'un riche monastère au Vallon de Foigny Noble fils de Clervaux, c'était la dédicace : La foule aux mille fronts, dans le temple se place Et l'évêque à l'autel fête ce jour béni. Mais de hardis frelons une nuée obscure Se forme et tout à coup envahit le saint lieu : L'horrible essaim, armé d'un aiguillon de feu, Bat des ailes, bourdonne et son aigre murmure Donne comme un clairon, le signal du combat : Soit épars, sois groupé comme un corps de bataille, C'est à la fois la foule et l'autel qu'il assaille, Et son dard est pareil au glaive du soldat. Le peuple épouvanté se voile le visage. Mais calmant cet effroi, ces bruits tumultueux. Bernard se lève et dit : « Insectes venimeux, Je vous excommunie! » Alors le noir nuage Tourbillonne, s'affaisse, et tous jonchent le sol. De leurs débris épars on délivre le temple Et la foule ravie avec respect contemple Celui dont le pouvoir les frappa dans leur vol<sup>12</sup>.

<sup>11.</sup> Amédée Piette, Histoire de l'abbaye de Foigny, Vervins, Imprimerie Papillon frères, 1847.

<sup>12.</sup> Poème en latin cité par Amédée Piette, *op. cit.* Cette traduction, citée dans le même ouvrage, est due à Adolphe Piette.

À la fin de sa construction, certainement au milieu du XII<sup>c</sup> siècle, Notre-Dame de Foigny présentait un narthex, une nef de onze travées complétée de deux nefs collatérales, un transept avec déambulatoire ouvrant sur plusieurs chapelles et un chœur à chevet plat. Elle avait les dimensions d'une cathédrale, avec une longueur de près de cent mètres, mais le dépouillement des premières églises cisterciennes, ainsi que nous le montrent les rares représentations d'avant les travaux entrepris en 1724. La Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache possède un tableau, récemment restauré, représentant cette église. Bien que de facture naïve et imprécise dans ses proportions et dispositions, il est un précieux témoignage.

La collaboration entre Bernard et Barthélemy ne s'arrêta pas à cette première fondation. Foigny, à l'initiative de l'abbé Goswin, essaima à Bohéries en 1141. Avant cela, Barthélemy persuada un certain Robert de donner aux cisterciens un lieu appelé Courtmenblain, situé en bordure de l'Aisne. Bernard y fonda, en 1134, l'abbaye de Vauclair. En 1136, Barthélemy décida Bernard à fonder une communauté féminine cistercienne, à l'imitation de l'abbaye du Tart, fondée en 1132 et fille de Cîteaux. C'est le monastère de Montreuil-en-Thiérache (sur le terroir de l'actuelle commune de Rocquigny).

Fondateur ou protecteur d'abbaye, l'évêque du XII° siècle était aussi administrateur et homme politique. Ainsi, Barthélemy, tout au long de son épiscopat, fut amené à rédiger de nombreux cartulaires, actes de propriété et chartes pour différents seigneurs et communautés religieuses. Pour exemple, il donna la cure de Moÿ au chapitre de Saint-Quentin¹³, il confirma la donation faite par Elinand, son prédécesseur, de l'autel Saint-Rémy de Neuville-les-Dorengt et de celui d'Etreux à l'abbaye de Fesmy¹⁴, enregistra la donation de Watigny, par Ascio et Thierry, à l'abbaye de Foigny¹⁵ ou confirma les biens de l'abbaye de Saint-Michel¹⁶ ou encore ceux de l'abbaye Saint-Martin de Laon¹७.

Il fut aussi désigné comme conciliateur dans des affaires difficiles ; aux côtés de Raoul de Vermandois et de Bouchart de Guise, il fut choisi pour régler un différend entre l'abbaye du Mont-Saint-Martin et deux frères, Evrard de Morencavène et Guiscard de Bernot, au sujet du terrain sur lequel était construite l'abbaye, que les deux frères prétendaient posséder<sup>18</sup>.

<sup>13.</sup> A. Dufour-Malbezin, Les actes des évêques de Laon, n° 69, cité par J.-C. Malsy, op. cit., p. 193.

<sup>14.</sup> A. Dufour-Malbezin, *Les actes des évêques de Laon*, n° 66, cité par J.-C. Malsy, *op. cit.*, t. II, p. 212.

<sup>15.</sup> Premier cartulaire de Foigny, art. 7, cité par M. Melleville, *op. cit.*; paragraphe consacré à Wattigny. 16. A. Dufour-Malbezin, *Les actes des évêques de Laon*, n° 116, cité par J.-C. Malsy, *op. cit.*, t. II, p. 97.

<sup>17.</sup> A. Dufour-Malbezin, Les actes des évêques de Laon, n° 139, cité par J.-C. Malsy, op. cit., t. III, p. 532.

<sup>18.</sup> Jean Agombart, L'Abbaye du Mont-Saint-Martin, aux sources de l'Escaut, archives de la Société académique de Saint-Quentin.

Bien sûr, il était de la plupart des conciles de son temps. Celui de Reims, en 1119, celui de Beauvais, en 1120, au cours duquel fut canonisé saint Arnoul de Pamèle, évêque de Soissons vers 1080. Barthélemy fut sans doute à l'origine de l'obtention, par l'église de Guise, d'un bras relique du saint<sup>19</sup>. Il participa probablement au concile de Soissons en 1122. Il était à celui de Troyes, en 1128, où fut approuvée la règle de l'ordre du Temple, à celui de Paris en 1129 et participa en 1131 à celui de Reims qui aborda les sujets importants du mariage des prêtres, de la trêve de Dieu et de la protection des pèlerins. Après ce concile, le pape Innocent II lui rendit visite à Laon où il confirma par une bulle l'ordre des prémontrés. Barthélemy lui soumit aussi une affaire qui opposait son cousin, le comte de Roucy, au monastère de Saint-Thierry; il demanda aussi au pape de se prononcer sur la succession de Thomas de Marle.

Il arrivait à Barthélemy de quitter son diocèse pour d'autres raisons que les conciles. Le 6 janvier 1119, il était au milieu des évêques qui consacrèrent la cathédrale de Saragosse, l'ancienne mosquée de la ville. Barthélemy était venu parce que deux preux chevaliers issus de la famille de Roucy, Bertrand de Laon et Rotrou du Perche, étaient pour beaucoup dans la prise de la ville<sup>20</sup>.

Mais l'œuvre politique majeure de Barthélemy fut la charte qu'il favorisa dans le Laonnois. La charte de 1128, dont il fut, sinon l'initiateur, tout au moins le protecteur, prit le nom « d'Institution de paix », le nom de commune étant probablement trop difficile à lui donner après la première expérience qui l'amena sur le siège épiscopal. Son application s'étendait de la ville de Laon et d'Ardon au bois de Breuil, soit environ une lieue autour de la ville. Vingt-trois articles redéfinissaient les droits et devoirs des habitants, de l'évêque et du roi, en ramenant les droits de ces derniers à des limites plus justes.

La loi du talion s'appliquait encore dans les cas d'homicide ou de blessure grave, mais le pouvoir des juges était renforcé. Les membres du clergé devaient être remis à l'évêque en cas de poursuite, mais celui-ci avait obligation de juger. Un seigneur pouvait se voir confisquer ses biens. Le roi, lui-même, lorsqu'il poursuivait un Laonnois, devait le faire devant le tribunal des jurés de la ville. Lorsqu'un procès concernait la ville de Laon, c'est l'évêque qui était appelé à se prononcer. La morte-main était abolie, cens et taille redéfinis; en fait, l'évêque et le roi abandonnaient nombre de leurs privilèges fiscaux. Pour l'évêque, cette charte lui permettait de renoncer à la plupart de ses droits de haute, moyenne et basse justice, au profit de la justice civile.

La charte accordait, par ailleurs, l'amnistie aux bannis de 1112, à l'exception de treize d'entre eux.

Les bourgeois purent alors élever une halle et un beffroi, symboles de leurs nouveaux droits. La fiscalité plus juste favorisa l'essor de la ville. Deux ans plus

<sup>19.</sup> Auguste Matton, Histoire de Guise, imprimerie du Courrier de l'Aisne, 1897, t. I, p. 2.

<sup>20.</sup> Suzanne Martinet, « La geste des Roucy en Espagne », Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, t. XI, 1965, p. 21-36.

tard, le roi, constatant les effets bénéfiques de « l'Institution de paix », accorda à Bruyères, Vorges et Chéret une charte sur le même modèle. Par la suite, d'autres communes se constituèrent de la même manière : Tavaux en 1167, Saint-Erme en 1194, Le Nouvion-en-Thiérache en 1196...

Ce remarquable prélat était aussi un homme à qui il arrivait de commettre des erreurs. Ce fut le cas lorsqu'en 1142, il annula avec Simon, évêque de Noyon mais aussi frère de Raoul de Vermandois, le mariage de ce dernier. Cette annulation, dont nous ignorons les raisons, entraîna un dur conflit entre le roi Louis VII et Thibaud de Champagne. Barthélemy et Simon furent suspendus de leurs fonctions épiscopales pendant quelques temps, Raoul de Vermandois excommunié, le roi de France ramené à la raison par le charismatique Bernard de Clairvaux.

Mais l'abbé Terrien ne pense pas aux erreurs commises par Barthélemy lorsqu'il se couche, par dévotion, dans le sarcophage. Pour l'abbé Terrien, Barthélemy est celui qui, après le retour des trois chevaliers d'Eppes en 1134, selon la tradition, baptisa Ismérie, « la fille du Soudan ». Elle prit alors le nom de Marie et on la voit souvent, jusqu'au début du XX° siècle, représentée sur de petites médailles près de Barthélemy. Lui-même apparaît parfois avec une auréo-le, comme un saint. La tradition rapporte même que c'est sous son épiscopat qu'eut lieu le premier miracle de la Vierge noire de Liesse : les fils d'Enguerrand II de Coucy, disparus après le passage d'un jongleur, revinrent le jour du départ de leur père pour la croisade, sains et saufs, mais incapables de se souvenir de ce qui leur était arrivé.

C'est aussi peut-être à la fin de la vie de Barthélemy, à sa retraite cistercienne de Foigny, que pensent les deux prêtres Amy et Terrien.

En 1148, Barthélemy était au concile de Reims. En 1150, il assista, à Tournai, aux obsèques de Gautier, l'abbé de Saint-Martin de Tournai. Il avait alors environ soixante-dix ans. Le bilan de son épiscopat était brillant et il était temps pour lui de se préparer, de se consacrer uniquement à la prière.

En 1151, il résigna son épiscopat et se retira à Foigny. L'abbé de Saint-Martin, Gautier de Saint-Maurice, lui succéda, mais décéda en 1153. Gautier de Mortagne devint évêque de Laon. Ancien doyen du chapitre de Laon, il s'était déjà opposé à Barthélemy quand celui-ci voulait réformer ce chapitre. Gautier avait de grandes ambitions qu'il réalisa. Il voulait reconstruire la cathédrale et le palais épiscopal. Par souvenir de son opposition à Barthélemy, par désir d'affermir son autorité ou par besoin d'argent ? Il attaqua d'abord, en vain, l'ordre des prémontrés et les donations faites par Barthélemy à cet ordre. Débouté, il attaqua Barthélemy auprès du pape et reprocha à son prédécesseur d'avoir dilapidé les biens du diocèse.

Barthélemy était tourmenté dans sa retraite. En 1158, il écrivit une lettre à Samson, l'archevêque de Reims, où il dressait le bilan de son épiscopat :

« Lorsque je suis monté sur le siège de Laon, il était triste et affligé, car il avait été ruiné par la sédition et réduit en cendres. L'état de l'église était pis encore et ses revenus modiques : Dieu et les fidèles savent si j'ai fait tous mes efforts pour les rétablir... En outre, j'ai trouvé dans le diocèse cinq Abbayes, où la règle était détruite et les revenus dissipés ; bientôt, avec la grâce de Dieu, elles redevinrent florissantes et par le nombre de leurs religieux et par leurs richesses ; de plus, j'ai fondé dans ce diocèse neuf Abbayes nouvelles : toutes sont florissantes par l'accroissement de leur communauté, illustres par la régularité du service divin, riches par les domaines qu'elles ont acquis... Le pape Calixte m'avait recommandé Norbert, afin que je lui donnasse un emplacement et l'aidasse de quelques biens ; je ne lui ai abandonné qu'une terre à peine de la contenance de deux charrues, d'ailleurs inculte depuis longtemps, et dont l'évêché ne tirait aucun produit... Si j'ai procuré au siège de Laon quelque honneur, je n'en dois compte qu'à Dieu ; si je lui ai causé quelque dommage, j'en confesse la honte devant les hommes. Je m'abandonne à votre justice, car je ne crains pas les calomniateurs, ayant dit la vérité<sup>21</sup>. »

Sa sincérité convainquit ses pairs. Le pape Adrien IV rappela Gautier de Mortagne à son devoir de charité et demanda au roi de France et à Samson d'apporter leur médiation. Barthélemy ne connut peut-être pas la fin de cette triste affaire. Il mourut en 1158. Le ménologe cistercien fête son bienheureux le 26 juin, jour possible de son décès.

Dans la mort, le moine cistercien redevint le grand évêque de Laon. Ses compagnons l'ensevelirent dans un sarcophage de pierre, revêtu de ses vêtements épiscopaux. Il fut enterré, alors exception à la règle cistercienne, dans le chœur de l'église abbatiale Notre-Dame de Foigny.

L'abbaye de Foigny eut une riche histoire. En 1740, lors de travaux d'embellissement<sup>22</sup>, on déplaça le tombeau de Barthélemy pour le mettre derrière le maître-autel, emplacement réservé au fondateur dans de nombreuses églises. En 1790, les revenus de l'abbaye s'élevaient encore à 57 500 livres et ses charges étaient de 12 500 livres. Son dernier abbé commendataire fut Monseigneur de la Croix de Castries, évêque de Valère<sup>23</sup>. Puis la Révolution passa... En 1843, le comte Félix de Mérode, descendant de la famille d'Aragon, issue des Roucy dont était Barthélemy, visita le site ruiné de Foigny. Il fit réaliser une copie de la pierre tombale de Barthélemy que l'on peut voir dans la cathédrale de Laon, laissant à Foigny, où elle est toujours, la pierre originale.

Cette pièce archéologique, particulièrement intéressante par son excep-

<sup>21.</sup> J. F. L. Devisme, *Histoire de Laon*, Librairie A. P. Courtois, 1822 ; également cité par Amédée Piette, *op. cit.* Le texte original de la lettre de Barthélemy au concile de Reims est cité par A. de Forival, *op. cit.* 

<sup>22.</sup> La façade de l'église abbatiale, réalisée lors de ces travaux, est intégrée depuis 1874 dans celle d'Etréaupont

<sup>23.</sup> M. Melleville, op. cit.; paragraphe consacré à Foigny.

tionnel état de conservation, représente Barthélemy dans ses vêtements épiscopaux. Édouard Fleury la décrit ainsi :

« L'évêque Barthélemy nous apparaît entouré par une arcade en ogive trilobée et surmontée par un portique au toit imbriqué, à clochetons aigus, à crête découpée à jour, qui le font ressembler à une sorte de fierté ou châsse qui lui sert de dais [...] La mitre de Barthélemy est basse [...] et elle affecte la forme triangulaire; une broderie de pierres précieuses la partage en quatre compartiments inégaux et ornés de croix à quatre branches. Ses cheveux n'apparaissent pas [...] Barthélemy a renoncé à porter la barbe [...] La crosse n'est pas simple [...] mais richement ouvragée ; elle se couronne par une volute intérieurement découpée et se terminant, au bout du dernier spire, en tête d'animal fantastique et cornu. Elle repose au bras droit du prélat qui ne fait pas le geste de la bénédiction [...] mais lève au ciel ses mains jointes et gantées [...] À l'un des doigts de la main droite brille l'antique anneau épiscopal. L'aube ou dalmatique, largement échancrée au cou, est longue et retombe sur les pieds [...] Son collet s'orne richement d'une bande de broderie sur laquelle alternent des médaillons à quintefeuilles et à fleurs de lis, celles-ci qui rappellent peut-être que ce prélat est de souche royale par une de ses aïeules, Albérade [...] Ce décor de quintefeuille et de fleurs de lis se lit aussi sur le manipule qui tombe du bras gauche et sur l'étole dont les bouts frangés sortent de dessous le supeblicium ou surplis à plis droits. Largement ouverte et tombant des épaules pour se relier sur la poitrine, la chasuble, appelée alors orfroi, affecte la forme du pollium archiépiscopal, enveloppe le corps comme le ferait un manteau, tombe à larges plis jusque sous les genoux et sur le surplis, orfrois et surplis décorés de riches broderies formées de perles, de rectangles et de losanges [...] Les sandales de Barthélemy sont pointues [...]

Sous les pieds du saint et malheureux évêque, on aperçoit un dragon dont la croupe se tord et se noue en plusieurs replis ; ses griffes se contractent, menaçantes et acérées. Le monstre, en retournant violemment la tête, mord le bout de la crosse qui le freine et le dompte [...]

L'aspect de cette effigie est saisissant. La face amaigrie de l'évêque, sa taille systématiquement allongée, lui impriment ce caractère de grandeur, de dignité<sup>24</sup> [...] »

<sup>24.</sup> Édouard Fleury, Antiquités et monuments du département de l'Aisne, t. IV, 1882, p. 78-80.

Dans ce XII° siècle, celui des hommes et des femmes d'Église, qui vit entre autres Bernard, le grand cistercien, Robert d'Arbrissel à Fontevrault, Hugues de Payns, fondateur de l'ordre du Temple, saint Norbert, fondateur de l'ordre des prémontrés, sainte Hildegarde de Bingen, Barthélemy fut évêque de Laon<sup>25</sup>. C'est en remplissant cette mission qu'il agit avec dynamisme, certainement avec honnêteté, mais aussi avec une grande ouverture d'esprit et de profondes qualités humaines qui le firent devenir ami de Bernard et mentor de Norbert.

Jean-Louis TÉTART<sup>26</sup>

<sup>25.</sup> Pour compléter nos connaissances sur Barthélemy de Jur, il est possible de consulter : Annie Dufour-Malbezin, Actes des évêques de Laon des origines à 1151, Paris, CNRS, 2001 ; Alain Saint-Denis, Apogée d'une cité. Laon et le Laonnois aux XII et XIII s., Nancy, 1994, p. 112-15 ; Gilbert de Nogent, Autobiographie, Paris, éd. R. Lahande, 1981 ; Jean Dufour, Recueil des actes de Louis VI, Paris, 1992-1999 ; Odette Pontal, Les conciles de la France capétienne jusque 1215, Paris, 1995. 26. L'auteur remercie particulièrement Madame Arlette Theeten pour la communication du texte de la relation de l'exhumation de Barthélemy figurant en introduction.